

DOCUMENT A CONSERVER PAR LA FAMILLE

TARIF LYCEE TECHNOLOGIQUE 2017-2018	
Forfait inscription (non remboursable en cas de désistement)	100.00 €
Contribution annuelle, à régler en trois fois : 476.00 € au 1 ^{er} septembre 2017 477.00 € au 1 ^{er} octobre 2017 477.00 € au 1 ^{er} novembre 2017	1 430.00 €
Fournitures Arts Appliqués (BTS MMV uniquement)	15.00 €
Forfait intervenants	10.00 €
Cotisation Sécurité Sociale Etudiant Chèque à libeller à l'ordre de l'URSSAF. Sont concernés par ce paiement, les jeunes nés à partir du 31 août 1998.	Le montant sera confirmé au mois de septembre

MODALITES DE REGLEMENT

Le règlement des sommes dues peut s'effectuer, au choix :

- Par chèque à l'ordre de : « OGEC MYRIAM »
- Par virement sur le compte du lycée (demandez-nous le RIB)
- En espèces

En cas de non-respect de paiement d'une ou plusieurs échéances, le dossier sera transmis dans les plus brefs délais à une Société de Recouvrement de Créances.